#  Fiérénana, accès à l’eau et l’électricité pour l’école et l’internat. Madagascar

**Engagements de SAM Gironde et de la Direction du lycée**

* ESF a décidé de construire une installation d’eau potable sur chaque site : le lycée et l’internat. Ce qui assure une ressource en eau disponible pour les villageois
Ainsi la borne fontaine située au bâtiment de l’internat à proximité du village sera mise à disposition des villageois dans les conditions définies par le comité de gestion
* La présence de l’énergie électrique permettra de développer des activités artisanales et bureautiques

Ainsi la capacité de production d’électricité pendant les heures de rayonnement solaire couplée au stockage par batterie permettra d’alimenter plusieurs machines à coudre, un conservateur de denrées alimentaires, un photocopieur et ordinateur

SAM Gironde s’engage à financer en priorité 3 machines à coudre

L’utilisation des équipements par les villageois fera l’objet d’un règlement établi par le comité de gestion

Ces possibilités accroissent l’appropriation des installations par les habitants de Fierenana et leur intérêt pour les maintenir durablement en bon état de fonctionnement

* L’établissement scolaire accueille dans la limite de ses capacités tous les enfants des parents d’élèves qui le souhaitent. Les familles qui n’ont pas la possibilité ne paient pas la scolarité : (1€/mois au primaire, 2€/mois au lycée) , beaucoup d’enfants sont scolarisés et ne paient pas c’est la communauté et les parrainages qui paient pour eux
* **Un comité de gestion** est créé, il est composé de :

La directrice du Lycée St Joseph

La représentante de SAM Gironde

Mme la Maire de Fierenana

Un enseignant chargé de la maintenance des installations

Un membre du comité d’usagers s’il existe ou un villageois utilisant les installations (eau potable à la borne fontaine, machines à coudre, réfrigérateur , etc)

Il a pour mission d’écrire les règles d’utilisation des installations, heures de fonctionnement, contribution, ressources utilisées (kWh, litres eau potable) , perspectives de développement de nouveaux services

Faire un suivi trimestriel la 1 ère année

Etablir un bilan d’activités annuel transmis à ESF Gérer les dysfonctionnements techniques ou liés à des utilisations inadaptées

Pour **SAM Gironde** : Pour la Congrégation **SNDS** :

Par délégation, La Présidente  La Directrice

Madame Ginette PICARD Sœur Claudette RAVAONANDRASANA